



Cour de France.fr / Art et culture / Architecture et urbanisme / Etudes modernes / Les châteaux de Philippe d'Orléans

**Georges Poisson**

## **Les châteaux de Philippe d'Orléans**

Article. Source : Cahiers Saint-Simon

**Poisson, Georges. Les châteaux de Philippe d'Orléans, Cahiers Saint Simon, n° 34, 2006. Philippe d'Orléans, p. 9-22.**

### **Extrait de l'article**

Nous ne parlerons ni des châteaux de Montargis et du Grand Jardin à Joinville, qui appartenaient à Philippe d'Orléans mais où il ne se rendit jamais, ni de celui d'Asnières, construit par Mme de Parabère, même si le Régent fournit tout ou partie des fonds. Restent donc Villers-Cotterêts, Saint-Cloud, le château de l'Electeur, La Muette et Bagnolet.

#### **Villers-Cotterêts**

Le célèbre château construit en 1532 était passé aux Orléans en 1661. Monsieur y avait fait dessiner par Le Nostre des jardins dont nous reste la grande allée centrale, qui plonge dans la forêt sur trois kilomètres. Il y avait plusieurs fois reçu la Cour et Molière y avait joué *Tartuffe*.

Pour les Orléans, c'était surtout un château de chasse, ce qui explique que le Régent n'y soit guère venu après la mort de son père, bien qu'il menaçât parfois de quitter la Cour pour y venir planter ses choux. Il y vint encore moins après 1715, bien que Saint-Simon s'en soit mêlé. Lui rappelant « le nombre d'années qu'il n'avait vu » le château, il incita son ami, par une démonstration abondante et charpentée, à son habitude, à aller passer la Semaine sainte à Villers-Cotterêts, pour ne pas donner à la Cour le spectacle de son impiété. Le Régent approuva pleinement, dressa la liste de ceux qu'il emmènerait et en reparla à plusieurs reprises. « Le malheur, dit notre mémorialiste, était que ce qu'il avait résolu de bon s'exécutait rarement, par le nombre de fripons dont il était environné ». Malgré les objurgations de Saint-Simon, Philippe resta à Paris, n'en perdit pas une bouteille ni une fille et alla paisiblement faire ses Pâques à Saint-Eustache, sans passer par le confessionnal.

[Lire la suite \(persee.fr\)](#)